



OUI à la Prévoyance vieillesse 2020

Sécurité sociale pour tou-te-s – aussi pour les migrants

L'attaque contre le système de rentes en Suisse a pu être repoussée jusqu'à maintenant grâce à l'engagement commun de nous tou-te-s. Malgré des discussions controversées à venir au sein de la Gauche et une campagne de la peur de la part des bourgeois, le Parlement a approuvé la proposition du Conseil des États. La menace de coupes dans les pensions de veuvage, d'une péjoration des rentes d'orphelin et de la suppression des rentes pour enfants de l'AVS a ainsi pu être évitée. De par l'augmentation de l'âge de la retraite, les femmes paient un prix indiscutablement haut. En contrepartie, elles profitent particulièrement de la hausse des rentes AVS et de la meilleure prise en compte du travail à temps partiel dans la LPP. La situation des chômeurs âgés est également améliorée : avec la réforme, les chômeurs ayant perdu leur place à 58 ans ou plus restent assurés dans leur caisse de pension et ne perdent pas le droit à leurs rentes.

L'AVS est, pour la population suisse, la plus importante des assurances sociales. Avec cette réforme, c'est la première fois depuis 20 ans que les rentes sont augmentées. Ainsi, l'AVS est fondamentalement améliorée. Globalement, quiconque dépend en premier lieu de l'AVS pour assurer ses revenus à la retraite sort gagnant de cette réforme. Beaucoup d'assuré-e-s issu-e-s de la migration font partie de ces gens, avec ou sans passeport suisse. Ils ont aussi droit à des rentes suffisantes et à une vie digne à la retraite.

Dans son ensemble, la réforme des rentes est positive et remplit nos exigences sociales. Nous, PS Migrant-e-s, nous prononçons en conséquence en faveur d'un OUI à la votation du 24 septembre 2017 au financement (le pourcent de la TVA en faveur de l'AVS, votation obligatoire) et – à condition que le référendum aboutisse – également pour un OUI à la réforme (votation facultative).

L'assemblée annuelle du PS Migrant-e-s appelle tou-te-s ses membres et sympathisant-e-s à s'engager pour une information exhaustive et pour un OUI au projet. Si le projet devait se solder par un échec, cela aurait pour unique effet de renforcer nos adversaires bourgeois – tous ceux qui attaquent le système solidaire de l'AVS depuis des années, en asphyxient les finances et veulent augmenter l'âge de la retraite à 57 ans pour toutes et tous.

Par la même occasion, nous, PS Migrant-e-s, signalons à quel point il est important, pour des assuré-e-s avec un passé migratoire, que la réforme des retraites soit orientée vers le principe de l'égalité de traitement. Aucune discrimination fondée sur l'origine, le statut et lieu de résidence ne doit être tolérée. Les assuré-e-s avec un passé migratoire doivent pouvoir compter avec des prestations complètes s'ils décidaient de retourner vivre dans leur pays d'origine ou dans un autre. C'est pourquoi nous, PS Migrant-e-s, nous engageons pour que les rentes soient exportables dans le pays natal ou un pays tiers.

Cette possibilité d'exportation n'était plus offerte aux ressortissants du Kosovo au cours des dernières années. Le PS Migrant-e-s exige la réintroduction immédiate de l'accord avec les anciens yougoslaves pour les ressortissants du Kosovo. En raison du refus de cette réintroduction, ces derniers n'ont plus pu bénéficier de l'AVS ou des prestations complémentaires dans leur pays natal depuis le 1^e avril 2010. De nombreux-ses migrant-e-s issu-e-s du Kosovo ont travaillé pendant des décennies dans des conditions très pénibles sur le plan physique et nuisibles à la santé dans la construction, l'agriculture, l'industrie ou l'hôtellerie et se sont constamment acquittés de leurs cotisations. Néanmoins, pendant plus de 7 ans, ceux qui n'avaient pas bénéficié d'un contrat ici n'eurent droit qu'à un remboursement de leurs contributions, sans accès à d'autres prestations.